

aro

Association
région Oron

Jorat - Haute-Broye



Préavis No 2/2005 sur le Fonds d'aide à la petite enfance

1. Fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance - situation

En 2005, compte tenu des remboursements de Fr. 21'611.85 à trois communes démissionnaires, il reste un disponible de Fr. 124'295.95 pour le fonds au 1^{er} janvier 2005.

Pour le premier semestre 2005, il sera versé environ Fr. 50'000.- à 23 familles ayant droit au fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance.

Si la situation se maintient (voir les incertitudes de la rentrée scolaire !), nous pouvons attendre qu'il reste un solde disponible de l'ordre de Fr. 20'000.- au 31.12.2005.

2. Fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance - Perspectives 2006

Le renouvellement du fonds avec les 16 (éventuellement 18 communes actuellement) pour 2006, suppose une participation financière d'environ Fr. 100'000.- dont à déduire Fr. 20'000.-, soit Fr. 10.-/hab. (pour 16 communes) ou Fr. 9.-/hab. (pour 18 communes). Les communes démissionnaires de l'ARO qui participent au Fonds en 2005 devront se prononcer sur leur participation au Fonds en 2006.

Le Comité de direction propose de garder les mêmes dispositions réglementaires que celles appliquées en 2005, soit en particulier les mêmes conditions tarifaires d'aide aux familles domiciliées sur le territoire des communes cotisantes en 2006.

3. Propositions du Comité de direction

Le Comité de direction propose au Conseil Intercommunal :

- de maintenir le Fonds d'aide à l'accueil de jour de la petite enfance,

- d'assurer le financement 2006 à hauteur de Fr. 100'000.- par les communes engagées selon le système de participation financière de l'ARO (70/30), dont à déduire le disponible de l'exercice 2005.
- de maintenir les mêmes dispositions réglementaires telles qu'en vigueur en 2005.
- de maintenir les mêmes conditions d'octroi d'aide aux familles (barème, droits...).

Oron-la-Ville, le 3 août 2005
RD/dam

Le Président :
Jean-Claude Serex

Le Secrétaire général :
Roland Dapples

Pour tout renseignement complémentaire :

J.-C. Serex, président
R. Dapples, secrétaire général

079/ 425 65 16
021/ 907 63 32

Association Région Oron - Case postale 63 - 1610 Oron-la-Ville
Tél. 021/907.63.32 - fax 021/907.63.40
Mail: info@region-oron.ch - Site Internet: www.region-oron.ch